

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DES SERVICES ADMINISTRATIFS

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

93-282 ter du 16 JUIN 1993
DECRET N° /MERA/DGFP/DGCA/SR/
Portant versement, reclassement et
nomination de ~~MADAMA~~ MADAMA-MEZARI (Martine,
Assistante Sociale des Cadres de la
Catégorie B, Hiérarchie I des Services
Sociaux (Service Social).

U I C A C :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 11 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 007/90 du 14 Novembre 1990 portant
refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 59/93 du 20 Janvier 1993 fixant les
conditions d'intégration dans les cadres des catégories B, C, D,
E (actuellement A, B, C, D) des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/90/ET du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/90/ET du 5 juillet 1962 relatif
à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/90/ET du 29 Décembre 1962 fixant
le Statut Commun des Cadres de la Catégorie A des Services
Administratifs et Financiers (SAP) ;

(/u le décret n° 62/90/ET du 20 Février 1967
réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des
actes réglementaires relative aux nominations, intégrations
reconstitutions de carrière administratives et reclassements
notamment en son article 1er § 2 ;

(/u le décret n° 73/90 du 20 Avril 1973 fixant les
modalités de changement de spécialité applicables aux Fonc-
tionnaires de la République Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 73/90 du 21 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/90/ET du 5
Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonc-
tionnaires ;

(/u le décret n° 85/90 du 5 Mars 1985 déterminant
le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des agents
de l'Etat ;

(/u le décret n° 85/90 du 10 Septembre 1985 modifiant
l'article 3 du décret n° 80/90 du 27 Décembre 1980 portant
déblocage des advancements des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/90 du 30 Juin 1990 relatif
aux effets financiers des advancements, des reclassements, des
révisions des situations administratives et des titularisations ;

(/u le décret n° 92/925 du 5 Décembre 1992 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 92/978 du 25 Décembre 1992 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 92/979 du 25 Décembre 1992 portant
organisation des Intérim des Membres du Gouvernement ;

.../...

(/u l'arrêté n° 2037/PM du 21 Juin 1990 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2671/MPSP/SPS/MPSP-217 du 22 Juin 1987 portant promotion au titre de l'année 1986 de certains Assistants Sociaux des Cadres de la catégorie B, hiérarchie I des Services Sociaux (Service Social) en tête : **MARTINO-LOHOUSSABENI Marie-Télène** ;

(/u l'arrêté n° 4139/MPSP/SPS/MPSP-333 du 24 Juillet 1989, autorisant certains fonctionnaires des Services Administratifs et Financiers Sociaux et Techniques (SAP, Enseignement Santé Publique, Imprimerie Nationale, Bois et Forêts), déclarés définitivement admis au concours professionnel à suivre un stage de formation à l'Ecole Supérieure du Partisan **MORA Moïse** à Machol de Brassaville en tête : **M'BESSI Marcel** (régularisation) ;

(/u la lettre n° 703/MPSP/SPS/MPSP-312 du 9 Octobre 1992 du Directeur Administratif et Financier au Ministère de la Santé, de la Population et des Affaires Sociales transmettant le dossier de l'intéressé ;

D E C R E T :

ARTICLE 1er : En application des dispositions combinées des décrets n°s 62/426 du 29 Décembre 1962 et 70/145 du 24 Avril 1973 susvisés, **MADAME MAWA-MARTINO** (Martino) Assistante Sociale de 3^e échelon, indice 700, des cadres de la catégorie B, hiérarchie I des Services Sociaux (Service Social), en service à Brassaville, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures des Sciences Sociales et Politiques (DESSSP), Filère : Sciences et Techniques Administratives, délivré par l'Institut Supérieur des Sciences Sociales et Politiques à Brassaville, est versée dans les cadres des Services Administratifs et Financiers - SAP - (Administration Générale), reclassée à la catégorie A, hiérarchie I et nommée au grade d'Administrateur des SAP de 1^{er} échelon, indice 790; AGC = Néant

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 27 Juillet 1992, date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son stage sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

Brassaville, le 16 JUIN 1993

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives

Jean Prosper KOYO.-

Claude Antoine DA COSTA.-

RELLATIONS :

JORC..... 1
DGSP/DGSA..... 3
DGSP/DLS..... 2
DGB..... 2

DGOT..... 2
ISPA3/DGAS..... 2
DOSSIER..... 3
INTERDOSS..... 1
SGG/BC..... 2